À l'occasion des soirées d'information et de la consultation en ligne qui suivra, les éleveuses et éleveurs auront l'occasion de faire part de leurs attentes.

DÉFINITION DE LA RACE SWISS FLECKVIEH

Soirées d'information ouvertes au public

La future définition de la race Swiss Fleckvieh fait actuellement l'objet de discussions. Afin de présenter les modifications prévues et de connaître l'avis des éleveuses et éleveurs, swissherdbook organise deux soirées d'information ouvertes à toutes et tous en novembre.

La grande majorité de la Commission de race de swissherdbook estime qu'il faut poursuivre la voie empruntée jusqu'à présent et mener à bien le processus visant à établir la race Swiss Fleckvieh (SF) en tant que race à part entière. Ce sujet ayant suscité de nombreuses discussions ces derniers mois, swissherdbook souhaite connaître l'avis de la base avant de prendre une décision. À cette fin, la Commission de race organise en novembre deux soirées d'information, suivies d'une consultation par écrit auprès des éleveuses et éleveurs SF.

POURQUOI UNE ADAPTATION ?

Dans le cadre de l'intégration de la base de données de Holstein Switzerland, swissherdbook a harmonisé son concept de races. La suppression des « sections » a permis de simplifier le

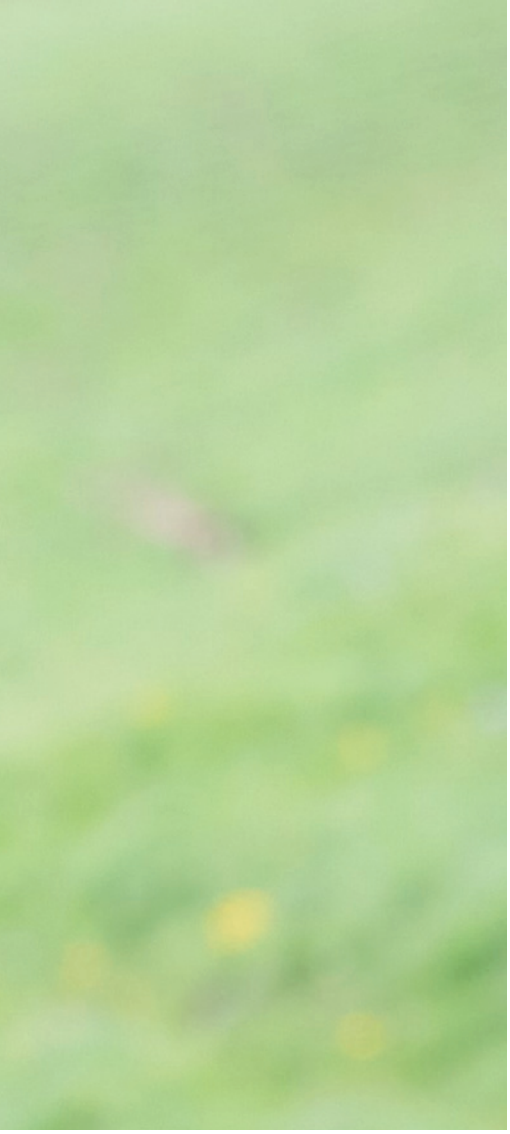

IMAGE : CELINE OSWALD

système. À l'avenir, les animaux présentant une part de sang supérieure à 50 % d'une race appartiendront à la race de herd-book correspondante et seront évalués sur la base de la valeur d'élevage de cette race. Toutefois, pour obtenir le code racique correspondant (HO, MO, SI, etc.) et être ainsi inscrit dans les listes d'exploitation, les statistiques et les documents en tant qu'animal de cette race, la part de sang doit être d'au moins 87.5 %. À défaut, le code racique XX sera publié.

La race Swiss Fleckvieh occupe aujourd'hui une place particulière dans certains domaines. Bien que la SF soit officiellement reconnue comme une race à part entière depuis 2013, on constate de grandes différences entre les animaux au sein de la population. Alors que certains animaux (HB-A) correspondent clairement à la race SF, d'autres (HB-C) présentent des pourcentages de sang SF plus faibles, car la génétique RH ou SI a continué à être utilisée même après 2013. Il en résulte régulièrement des incertitudes quant aux animaux qui doivent effectivement être considérés comme appartenant à la race SF.

« À l'avenir, seuls les animaux présentant une part de sang SF d'au moins 87.5 % se verront attribuer le code racique SF publié. »

QUELLE EST L'IDÉE ?

Le principe de base de la modification envisagée est simple : à l'avenir, seuls les animaux présentant une proportion de sang SF d'au moins 87.5 % se verront attribuer le code racique SF publié. Les animaux présentant une proportion de sang SF inférieure seraient enregistrés comme animaux de croisement (XX). La race SF serait ainsi traitée de la même manière que les autres races chez swissherdbook. Il est important de noter que cette modification ne s'appliquerait pas rétroactivement et que les animaux déjà enregistrés conserveraient leur statut actuel. L'ensemble des services proposés par swissherdbook resterait également garanti et les croisements resteraient possibles.

Définition de la race

Vous trouverez un document explicatif supplémentaire sur la définition de la race sur : www.swissherdbook.ch → définition de la race ou via le code QR :

Inscription

Soirées d'information jusqu'au 5 novembre 2026 via le code QR :

Si la base soutient cette démarche et si l'Administration donne son accord, cette adaptation pourrait être mise en œuvre à compter d'une date butoir à fixer ultérieurement. Afin que la transition ne soit pas trop abrupte, des mesures d'accompagnement supplémentaires sont prévues, par exemple la création d'une catégorie transitoire.

MANIFESTATIONS

La participation aux soirées d'information est ouverte à toutes les personnes intéressées. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire avant le 5 novembre 2026 à l'aide du code QR ci-dessus.

La consultation en ligne qui suivra sera envoyée par courrier aux exploitations qui auront enregistré au moins 6 lactations SF terminées en 2025. La consultation aura lieu du 16 ou 20 novembre 2026. Les réponses seront ensuite analysées et les prochaines étapes définies.

Alex Barenco

Manifestations

La séance d'information en allemand aura lieu le mardi 10 novembre 2026 à 20h au restaurant Alte Reithalle à Thoune.

La manifestation en français se tiendra le mercredi 11 novembre 2026 à 20h dans l'aula de Grangeneuve.